



© FREDON Bretagne

# Arrachage de la Berce du Caucase dans un jardin



## RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

### 1 Présentation générale

SUPERFICIE

**215** m<sup>2</sup>

DATE DE RÉALISATION

**2017-2018**

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

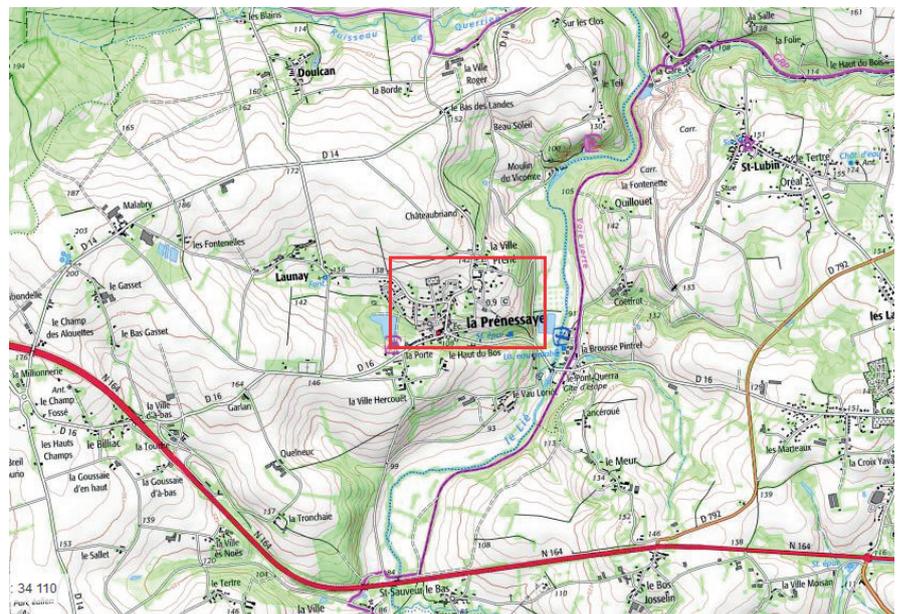
Région Bretagne  
Département des Côtes d'Armor  
Commune de Prénessaye

TYPES DE MILIEU  
CONCERNÉS PAR L'ACTION

Milieus ouverts

ENJEUX ASSOCIÉS  
À CETTE EXPÉRIENCE

Gestion des espèces invasives



JUILLET 2018



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

## Contexte

### CADRE DU PROJET

Gestion de la Berce du Caucase à l'échelle de la région Bretagne

### COÛT TOTAL

**600** initialement  
puis **500** euros/an

### FINANCEURS

Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne

### PARTENAIRES

ARS et FREDON Bretagne

## Structure



**NOM :** Fredon Bretagne

**ADRESSE :** 5 rue Saint-Exupéry, 35235 Thorigné-Fouillard

**TÉLÉPHONE :** 02 23 21 18 18

**EMAIL :** olivier.audras@fredon-bretagne.com

**CONTACT :** Olivier Audras

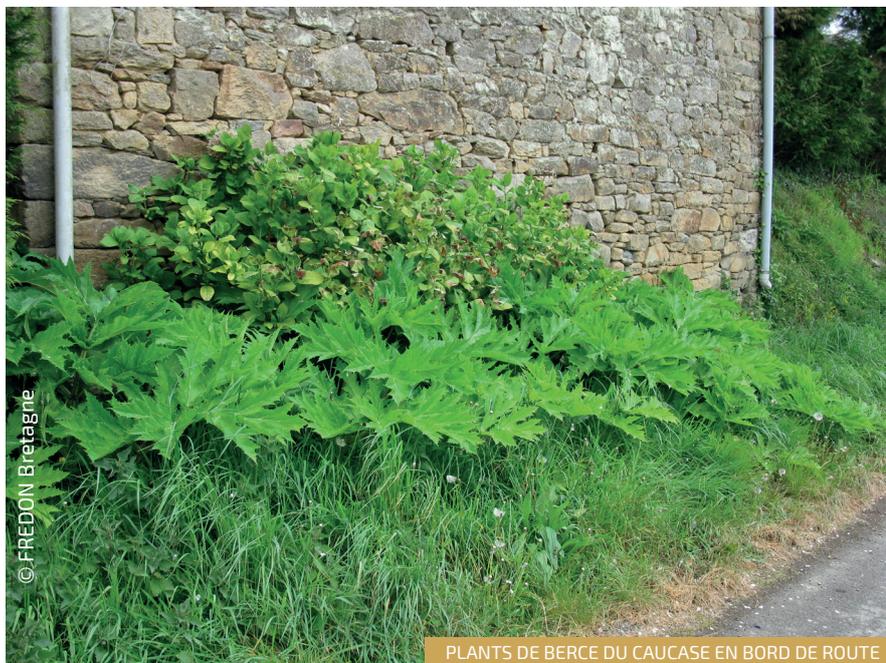
**SITE WEB :** www.fredon-bretagne.com

## Descriptif de la structure

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) de Bretagne est un syndicat qui réunit quatre fédérations départementales de lutte contre les organismes nuisibles ainsi que les détenteurs de végétaux, qu'ils soient professionnels (agriculteurs, pépiniéristes, collectivités, etc.) ou particuliers, en zones rurales comme urbaines. La FREDON Bretagne a pour objectif principal la protection de la santé des végétaux et du patrimoine naturel. L'équipe réalise des missions de surveillance, de prévention et de lutte, de conseil et de formation vis-à-vis des dangers sanitaires qui peuvent porter atteinte à la santé des végétaux, de l'environnement ou de la santé publique sur l'ensemble de la Bretagne.

Dans le cadre de son activité principale, la FREDON Bretagne est reconnue depuis 2006 comme un Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine végétal. Cette reconnaissance lui confère la mission de fédérer l'ensemble des professionnels du secteur végétal pour la gestion des risques sanitaires.

## 2 Site d'intervention



PLANTS DE BERCE DU CAUCASE EN BORD DE ROUTE

L'intervention s'est déroulée dans un contexte particulier, puisqu'elle a eu lieu dans le jardin d'une habitante des Côtes d'Armor (22). Ce jardin entoure une maison des années 1900 située dans un hameau. Il est clos et subdivisé en plusieurs parties : l'entrée avec un accès au garage, un jardin d'agrément, ainsi qu'une zone potagère.

La propriétaire, une dame âgée, est seule à s'en occuper et il s'agit d'un de ses principaux passe-temps. Le jardin est bien entretenu, mais les travaux physiques demandant une certaine force sont devenus trop difficiles à réaliser pour la propriétaire.

### 3 Enjeux

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) implique des enjeux sanitaires compte tenu de sa dangerosité, liée aux réactions allergiques qu'elle peut causer. Celles-ci peuvent en effet entraîner de très graves brûlures.

Elle implique également un enjeu environnemental, notamment à cause de sa grande capacité couvrante, due à un développement qui peut être très important. Sa floraison peut atteindre 3, 4 voire 5 mètres, ce qui en fait la plus grande herbacée d'Europe.

#### Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ limiter le **risque sanitaire**,
- ▶ stopper la **dispersion** des graines,
- ▶ **enlever** la totalité des plants de Berce du Caucase sur le site.

### 4 Actions mises en œuvre



© FREDON Bretagne

EQUIPEMENT ET OUTILS DES TECHNICIENS

Un diagnostic réalisé en avril 2017 a permis de déterminer l'origine de l'invasion. Un apiculteur professionnel a planté cette espèce pour ses propriétés mellifères, une caractéristique commune des Apiacées (Ombellifères). Un inventaire a déterminé les zones infestées, c'est à dire une portion du jardin (200 m<sup>2</sup>) ainsi qu'une bordure de route (15 m<sup>2</sup>).

Compte tenu de la faible surface à traiter, le choix de la technique de gestion s'est dirigé vers un arrachage manuel (avec équipement de protection individuelle pour les techniciens) à l'aide d'un louchet (sorte de bêche avec un fer plus fin). Cette technique a été privilégiée pour la qualité de ses résultats : elle permet une suppression des plants tout en favorisant la reconstitution de la végétation environnante.

Entre 200 et 300 pieds ont été arrachés en mai 2017, pour une durée de 6h d'intervention. En août de cette même année, un nouvel arrachage a été effectué sur 15 repousses et a nécessité 4h de travail.

En mai 2018, 90 plants ont été arrachés avec la même méthode, pour 1h30 de travail.

L'apiculteur qui avait initié la plantation dans ce jardin refuse de s'en séparer chez lui. La plante a grainé en limite de sa propriété, où la FREDON Bretagne intervient également pour le suivi et le traitement.

Tous les déchets ont été évacués dans des sacs plastiques, pour une incinération contrôlée dans une déchetterie.

## Résultats

Bilan de l'arrachage :

Année	Mois	Nombre de pieds arrachés	Temps
2017	Mai	200-300	6h
	Juin	15	4h
2018	Mai	90	1h30

L'intervention de gestion de 2017 a permis l'arrachage de près de 300 pieds, et a incité la propriétaire du site à s'impliquer dans l'entretien de cette plante invasive. Suite à cela, aucune floraison n'a été observée durant l'année 2017.

Il a été remarqué durant l'intervention de 2018 que les plants arrachés étaient plus petits et moins vigoureux que ceux arrachés l'année précédente.

## Suivi et perspectives

Suite à l'intervention de la FREDON, la propriétaire s'est impliquée dans l'entretien courant des jeunes plants de Berce du Caucase. La FREDON Bretagne continuera à venir deux fois par an pour assurer le suivi du site et intervenir si nécessaire. Ces actions se poursuivront durant plusieurs années, car la durée de vie des graines est estimée à 7 ans.



### En savoir plus

AUCLERC Philippe, ROBERT Michel, 2015. La berce du Caucase : une géante non désirée, *La Loire et ses Terroirs*, n°93, 17-22

Fiche rédigée par la FREDON Bretagne